

1ère année
 Intitulé de la mention : Histoire
 Intitulé du parcours type (si existant) :

Composante :	IECI
Adopté par le conseil de composante le :	25/05/2022
Adopté par la CFVU en date du :	14/06/2022

Régime d'inscription :	<input checked="" type="checkbox"/> Formation initiale <input type="checkbox"/> Formation initiale en apprentissage <input checked="" type="checkbox"/> Formation continue <input type="checkbox"/> Formation continue en contrat de professionnalisation
------------------------	--

Dispositions particulières :
 La validation du diplôme correspond à l'acquisition de tous les Blocs de Connaissances et Compétences (BCC) du cycle
 Une année d'étude est validée si tous les BCC sont acquis ou compensés.
 Les règles de compensation sont les suivantes :
 • Les UE composant chaque BCC se compensent entre elles.
 • En L1, le BCC « Enseignements fondamentaux 1 » permet de compenser le BCC « Disciplines complémentaires 1 » ; le BCC « Enseignements fondamentaux 2 » permet de compenser le BCC « Disciplines complémentaires 2 ». Les autres BCC ne se compensent pas entre eux.
 • En L2 et en L3, les BCC ne se compensent pas entre eux.
La non validation de la L1 entraîne le redoublement avec conservation des UE acquises. En L2 et L3, le passage dans l'année supérieure est autorisé avec des UE en dette seulement si les BCC disciplinaires fondamentaux sont validés.
 Pour les étudiants inscrits en contrôle terminal, le poids de l'épreuve terminale est de 100%.
 Si l'étudiant ne valide pas un BCC, il est convoqué aux épreuves de seconde chance (session 2) pour toutes les UE non acquises ou non compensées de ce BCC lors de la session 1. En raison de leurs spécificités, certaines UE (stage, mémoire...) n'ont pas de session 2.
 Les UE libres ne peuvent être prises qu'une seule fois au cours de la licence. Elles comptent dans le calcul de la moyenne du semestre dans lequel elles ont été choisies, **sauf quand elles sont présentes dans un BCC d'ouverture ; auquel cas, elles sont facultatives et leurs crédits sont comptés en supplément.**
 L'assiduité aux TD est obligatoire. Les absences doivent être justifiées (par un certificat médical, un certificat de décès d'un proche, une convocation à un concours national ou à des activités associatives ou syndicales en cas de statut aménagé) dans un délai de dix jours à compter du jour manqué. Au-delà de la troisième absence justifiée par un certificat médical, l'IECI alertera le service médical de l'université. Les absences non justifiées doivent demeurer exceptionnelles : elles seront soumises, dès la première occurrence, à l'appréciation de l'équipe pédagogique. Cette dernière peut décider, à partir de la deuxième absence non justifiée, d'une défaillance à l'UE. Les absences justifiées et injustifiées aux évaluations (en contrôle continu ou terminal) font l'objet d'une note de cadrage à laquelle on se reportera.
 L'IECI est engagée contre le plagiat, afin de garantir la qualité de ses diplômés et de porter les valeurs universitaires d'honnêteté intellectuelle et de probité scientifique. Les travaux réalisés par les étudiants doivent toujours être le résultat d'un travail original et personnel. L'IECI se réserve le droit d'utiliser un logiciel de détection de plagiat. Des procédures disciplinaires seront lancées en cas de plagiat avéré conformément aux directives contenues dans la circulaire anti-plagiat du département d'Histoire.
Les UE libres « Pratiques artistiques » (options Arts plastiques, Photo, Radio-média et Théâtre), « Engagement et vie associative » ne sont pas proposées à tous les semestres. Le répartition qui a été faite répond à des critères pédagogiques.
 Le tutorat est obligatoire pour les étudiants Oul Si dans Parcoursup. Il est crédité de 3 ECTS et vient en remplacement d'une UE optionnelle. Il s'agit d'un accompagnement destiné aux étudiants les plus fragiles et visant à leur faire acquérir les bases disciplinaires en guidant leur travail notamment sur les cours fondamentaux.

code Apogée	Bloc annualisé (A) ou semestrialisé (S)	Intitulé	Intitulé en anglais	Obligatoire /optionnel	Nom responsable	cocher si reponsabl es extérieur de l'UVSQ	Volums horaires					ECTS	Coefficient	Modalités de contrôle des connaissances et compétences											
							Présentiel				Distanciel			Total horaire	1ère session				2nde chance						
							CM	TD	TP	Total présentiel	Nbre d'heures				Type de contrôle		Type de contrôle								
							%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%				Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve						
		BCC disciplinaires : Enseignements disciplinaires fondamentaux 1 2 options obligatoires + 2 UE obligatoires					72	108	0	180	24	204	14												
LHHIS112	S1	Histoire contemporaine A	Modern History 1	Optionnel	ST. HAGIMONT			30		30	12	42	4	50		50	Ecrit 3h			100	Ecrit 3h				
LHHIS113	S1	OU Histoire contemporaine B	Modern History 2	Optionnel	AC AMBROISE-RENDU		18	24		42		42	4	50		50	Ecrit 3h								
LHHIS114	S1	Histoire ancienne A	Ancient History 1	Optionnel	A. ZAMBON			30		30	12	42	4	50		50	Ecrit 3h			100	Ecrit 3h				
LHHIS115	S1	OU Histoire ancienne B	Ancient History 2	Optionnel	A. ZAMBON		18	24		42		42	4	50		50	Ecrit 3h								
LHHIS116	S1	Enjeux sociétaux	Societal issues	Obligatoire	ST. HAGIMONT		18			18		18	3			100	Ecrit 1h			100	Ecrit 20 min				
LHHIS101	S1	Histoire de l'art 1	Introduction to art history	Obligatoire	A. ZAMBON		18			18		18	3			100	Ecrit 1h			100	Ecrit 20 min				
		BCC transversales et linguistiques 1 2 UE obligatoires + 1 UE langue					0	138		138	24	162	7												
LHHIS110	S1	Méthodologie et expression écrite	Student methodology	Obligatoire	ST. HAGIMONT			18		18		18	2	100						100	Ecrit 1h30				
LHHIS111	S1	PPEI (projet personnel d'études et d'ins	Student project	Obligatoire	ST. HAGIMONT				0	24		24	2	100								100	Ecrit à rendre		
LICIANS1	S1	Anglais	english	Optionnel	S. FERRE-RODE			24		24		24	3	100						100	Ecrit 2h				
LALL110	S1	OU allemand	german	Optionnel	M. LAMPRECHT			24		24		24	3	100						100	Oral 15 min				
LGESPS1	S1	OU espagnol	spanish	Optionnel	E SEIGNEURY			24		24		24	3	100						100	Ecrit 2h				
LITA110	S1	OU italien débutant	italian for beginners	Optionnel	S. BADDELEY			24		24		24	3	100						100	Ecrit 2h				
nouveau cours	S2	OU italien non-débutant	italian	Optionnel	S. BADDELEY			24		24		24	3	100						100	Ecrit 2h				
		BCC disciplinaires : Disciplines complémentaires 1 2 options obligatoires					72	126		198		198	9												
	S1	1 option à 6 ECTS					36	36		72		72	6												
LHGEO101	S1	Géographie de l'espace européen	Geography of Europe	Optionnel	C MICHOUDET		18	24		42		42	6	50	Ecrit	50	Ecrit 3h			100	Ecrit 3h				
LSOC110	S1	Introduction Sociologie	Sociology	Optionnel	L CRUCHET		18	12		30		30	6	50	Ecrit	50	Ecrit 3h			100	Ecrit 3h				
	S1	1 option à 3 ECTS					36	90		126		126	3												
LHLET119	S1	Arts et culture des pays germanophones 1	German culture	Optionnel	A BARJONET			24		24		24	3	100						100	Oral 15 min				
LHANG1C1	S1	OU Culture anglophone 1 : British Film and society	Culture of the English-speaking world : British Film and society	Optionnel	S DAWES		24			24		24	3			100	Ecrit 1h			100	Ecrit 1h				
LHESP119	S1	OU Culture générale hispanique : Antiquité	Hispanic culture	Optionnel	S BOUFFARTIGUE		12	18		30		30	3	50	Ecrit	50	Ecrit 2h			100	Ecrit 2h				
LHLET111	S1	OU Culture antique et humanités	Culture of Classical Antiquity and Humanities	Optionnel	JM CIVARDI			24		24		24	3	100						100	Ecrit 2h				
LIPAP100	S1	OU Tutorat	remedial classes	Optionnel	ST. HAGIMONT			24		24		24	3	100						100	Ecrit 1h30				
		BCC d'ouverture : 1 UE libre facultative					8	18	124	0	6	14	3												
UETRENGAI	S1	Engagement et vie associative		UE libre	Fabienne MISGUICH	X	8				6	14	3	70	rapport d'activité	30	oral et fiche projet			100	oral				
TAPLS1E1	S1	OU Théorie et pratique des activités physiques et sportives		UE libre	Pierre NIETO/Emmanuel VILLARET	X		18					3	100	pratique (65%) et théorique (35%)					100	pratique (65%) et théorique (35%)				
PARTS1S1		Culture – Pratiques artistiques (Options : théâtre, arts plastiques, photographie, média-radio, histoire de l'art)			Sylvie DADOUNE (théâtre) Marion EXPERT (arts plastiques) Yann DATESSEN (photo / Histoire de l'art) Nouraddine AGNE (média-radio)				24 (théâtre) 22 (arts plastiques) 24 (photo) 22 (média-radio) 32 (Histoire de l'art - 2 x 8h de cours + 4 x 4h de visites de musées)				3	100 (théâtre et photo) 50 (arts plastiques et média-radio) 100 (Histoire de l'art)	participation orale+devoirs maison+QCM (média-radio)	50 (arts plastiques et média-radio)	dessin (arts plastiques) papier radiophonique (média-radio)			50 (média-radio) 100 (Histoire de l'art)	examen final spécifique (média-radio) commentaire d'image (Histoire de l'art)	50 (média-radio)	production (média-radio)		
		BCC disciplinaires : Enseignements disciplinaires fondamentaux 2 2 options obligatoires + 2 UE obligatoires					72	108		180	24	180	14												
LHHIS05	S2	Histoire médiévale A	Medieval History 1	Optionnel	C. RIDEAU-KIKUCHI			30		30	12	42	4	50		50	Ecrit 3h			100	Ecrit 3h				

